



ORGANISATION D'UNE JOURNÉE TYPE

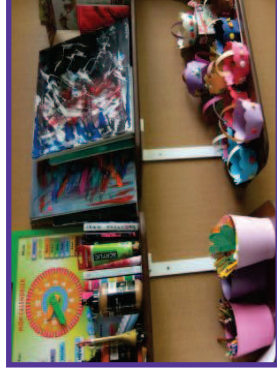
9H - 9H30 : Temps d'accueil.

9h30 - 11h30 : Activité (selon planning).

11h30 - 13h30 : Déjeuner pris en commun avec menu adapté aux besoins individuels.

13h30 - 16h00 : Activité (selon planning).

16h00 - 16h30 : Préparation au départ.



Les temps d'accueil et de préparation au départ sont un temps de transition entre le domicile et la structure. Ils permettent de favoriser les échanges entre les professionnels, les usagers et les familles ou représentants légaux.

Certains frais restent à la charge des bénéficiaires : participation à certaines activités thérapeutiques extérieures, besoins personnels, cafétéria.



CONTACT ET ACCÈS

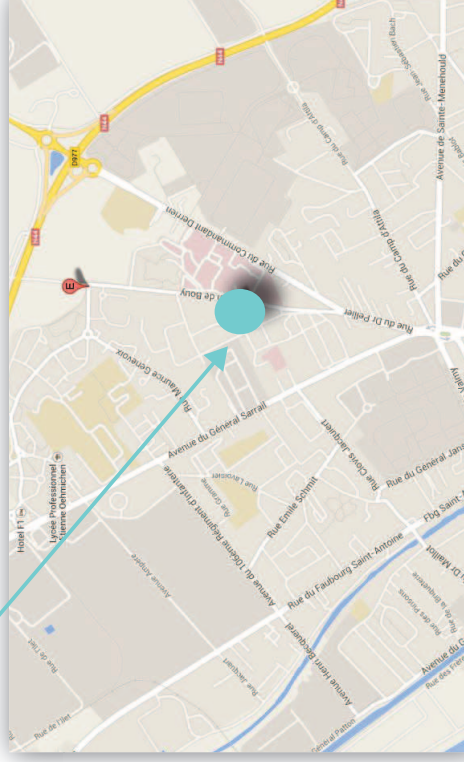
MAS Le Pré St Jacques
EPSM de la Marne
1 Chemin de Bouy
BP 70555
51022 Châlons en Champagne CEDEX

Tél : 03 26 70 38 45

Fax : 03 52 20 39 74

Mail : mas@epsm-marne.fr

Site : www.epsm-marne.fr



ACCUEIL DE JOUR

Maison d'Accueil Spécialisée

Le Pré Saint Jacques

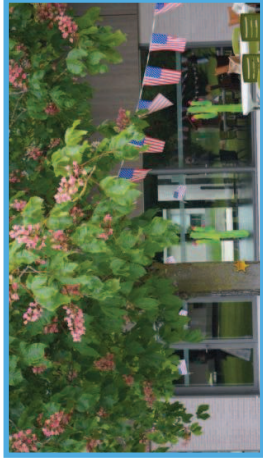
CHÂLONS EN CHAMPAGNE

1 Chemin de Bouy - BP 70555
51022 Châlons en Champagne CEDEX

POPULATION ACCUEILLIE

L'accueil de jour est destiné aux personnes :

- âgées de plus de 18 ans,
- présentant un handicap psychique ou un handicap lié à une pathologie mentale ou à une maladie psychiatrique stabilisée,
- disposant d'une orientation Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) attribuée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- et dont le lieu d'habitation se situe à environ 30 minutes de route de l'accueil de jour.



OBJECTIFS

C'est un lieu ouvert, proche de la vie sociale, des familles ou des représentants légaux et à leur écoute. Il offre aux personnes accueillies une prise en charge globale ayant pour objectifs principaux :

- de favoriser la sociabilisation de la personne,
- être un relais et soulager les familles,
- offrir un accompagnement entre le domicile et la structure permettant un temps d'adaptation à la collectivité.

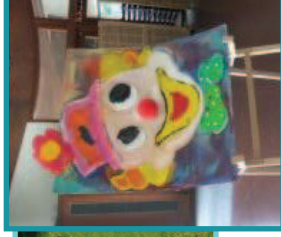
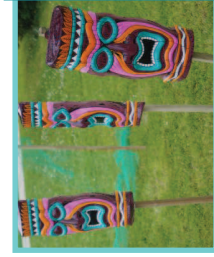
LOCAUX

L'accueil de jour bénéficie :

- ➔ des locaux de la MAS le Pré St Jacques, construction de plain pied, situés dans un parc arboré et structurés en maisonsnées,
- ➔ de deux espaces dédiés :
 - une salle d'accueil et de repos composée d'un salon équipé de fauteuils de repos, comprenant un casier pour chacun,
 - une salle d'activités.

Ces espaces permettent d'assurer les missions suivantes :

- accueillir la personne,
- favoriser les échanges individuels et collectifs avec les personnes accueillies,
- permettre des temps de repos,
- accueillir les familles et les aidants.



ADMISSION

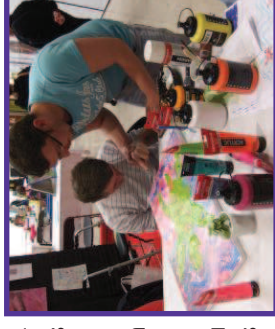
Vous pouvez obtenir un **dossier d'admission à l'accueil de jour**, en vous adressant à la MAS Le Pré St Jacques ou en le téléchargeant sur le site internet de l'EPSM. Les admissions sont étudiées, au cas par cas, par une commission d'admission qui se réunit à périodicité régulière.

Après étude du dossier, une **visite de pré-admission** est organisée. La personne est reçue par le médecin et le cadre responsable, avec son entourage, afin de visiter la

structure et de rencontrer les différents acteurs de l'accompagnement. Cette visite permet d'aborder les habitudes de vie, les centres d'intérêt, les difficultés et les capacités de la personne.

Enfin, un ou plusieurs temps d'essai (1/2 journée ou journée), selon la personne, peut être proposé.

La décision définitive d'admission est communiquée à la famille ou aux représentants légaux au vu de l'analyse de ces différentes étapes.



PROJET INDIVIDUALISÉ

Le projet individualisé fixe les objectifs en fonction **des potentialités et des besoins de la personne**. Les journées sont définies et rythmées par des activités en fonction des objectifs déterminés dans ce projet.



Les activités sont de 4 types afin de sensibiliser, développer et maintenir les capacités de la personne :

- activités visant la **stimulation cognitive** (journal, lecture de contes...),

Par ailleurs, la MAS s'inscrit dans le développement de la médiation animale avec l'accueil de 2 poneys.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h à 16h30, hors week-end et jours fériés.

Transport : au regard du projet individualisé, les modalités proposées sont : transport par un prestataire extérieur ou par la famille et les représentants légaux.

L'ÉQUIPE

Pour la mise en place des activités et la gestion du quotidien, différents professionnels de la MAS interviennent :

- infirmier,
- éducateur spécialisé / moniteur éducateur,
- aide soignant / aide médico-psychologique,
- ergothérapeute,
- psychologue,
- médecin.

CAHIER DE LIAISON

Un cahier de liaison est mis en place et complété chaque jour par la famille ou les représentants légaux et les professionnels.

Les familles ou représentants légaux sont associés aux divers temps institutionnels (conseil de vie sociale, journées festives...).

